

Selon vous, quel est le gain le plus important dont ont bénéficié les travailleuses et travailleurs à l'échelle nationale du Canada grâce à l'activisme syndical depuis la Loi sur les syndicats de 1872 ? Et pourquoi?

Sarah Bush

Le 28 août 2025

Dissertation pour la bourse d'études du SSG

De nombreux aspects font de la Loi sur les syndicats de 1872 un élément extrêmement important pour l'histoire syndicale. Grâce à cette loi, les travailleuses et travailleurs ont obtenu le droit légal de négocier avec leurs employeurs en utilisant le collectif comme un seul syndicat. Cela a permis d'améliorer la sécurité d'emploi, la sécurité au travail, la négociation collective, la légalisation/la reconnaissance des syndicats, l'accès au soutien et à des ressources, en plus de plusieurs autres gains pour les travailleuses et travailleurs. La loi a introduit de nombreuses protections et des droits pour les travailleuses et travailleurs canadiens, la négociation collective avec le droit de grève a constitué un progrès majeur, car elle a donné aux travailleuses et travailleurs les moyens pour lutter pour l'équité au sein du milieu de travail. Le pouvoir de négociation collective est le résultat le plus important de cette loi, car il constitue le pilier essentiel du changement. Elle a activement façonné les conditions de travail et jeté les bases d'améliorations durables en matière de droits du travail.

La négociation collective est le processus par lequel les travailleuses et travailleurs syndiqués négocient les conventions collectives avec leurs employeurs afin de déterminer les salaires, les avantages sociaux, les horaires de travail, la sécurité au travail, et les autres conditions. Cela permet aux personnes employées de défendre leurs propres intérêts et s'avère efficace en raison du pouvoir collectif. Cela permet d'équilibrer le rapport de force entre l'employeur et les employés. Sans la négociation collective, les employés n'auraient aucun avantage à négocier et en raison de sa collectivité, il ne s'agit pas juste d'une personne qui prône le changement et qui en subi les conséquences. Tout le monde reçoit les deux, cela en vaut la peine car refuser de travailler compromettrait les bénéfices de l'entreprise. Cela garantit que les travailleuses et travailleurs ne sont pas seulement des participants passifs à l'économie, mais des contributeurs actifs qui peuvent défendre leur propre bien-être, un traitement équitable et leur dignité au travail.

La négociation collective a permis aux travailleuses et travailleurs d'obtenir certains des droits les plus fondamentaux dont plusieurs prennent pour acquis de

nos jours : salaire minimum, pauses, heures supplémentaires rémunérées, conditions de travail sécuritaires, congé de maternité, semaine de travail de 5 jours et plus. Ces droits n'ont pas été simplement accordés par des employeurs généreux ou de gouvernements; les droits fondamentaux d'aujourd'hui ont dû être obtenus aux tables de négociation par des syndicats puissants soutenus par des travailleuses et travailleurs organisés. La raison pour laquelle la négociation collective est importante parce qu'il s'agit d'un processus continu et non d'une approche ponctuelle. Le cycle de négociation permet aux travailleuses et travailleurs de s'adapter aux changements de la conjoncture économique tout en bénéficiant d'une protection continue de leurs droits. Sans négociation collective, les droits accordés par la loi n'auraient aucune force ni aucun poids réel.

La négociation collective a joué un rôle important lors de la grève des imprimeurs de 1872 et lors de la grève d'Air Canada, démontrant ainsi son importance à travers les siècles. En 1872, lorsque les imprimeurs de Toronto ont demandé une journée de travail de neuf (9) heures, la situation était encombrée de contestations judiciaires. Les grèves étaient illégales à cette époque, passibles d'une peine d'emprisonnement pour complot criminel. Cependant, le soutien croissant de l'opinion publique pour la cause des imprimeurs a conduit à la reconnaissance de la négociation collective, donnant aux travailleuses et travailleurs les moyens légaux de négocier leurs revendications sans crainte de poursuites pénales. Ce changement dans la dynamique du pouvoir a permis aux travailleuses et travailleurs de réclamer de meilleures conditions et a finalement joué un rôle clé dans l'adoption de la loi de 1872, qui a fait de la négociation collective un élément central des droits des travailleuses et travailleurs au Canada. Ces dernières années, la négociation collective s'est une nouvelle fois révélée cruciale lors de la grève d'Air Canada. En cette année 2024, les pilotes et le personnel de cabine réclamaient de meilleurs salaires, la sécurité d'emploi et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, tirant parti de leur pouvoir collectif pour parvenir à un accord qui a permis d'éviter des perturbations prolongées. Dans les deux cas, la négociation collective a fourni aux travailleuses et travailleurs le cadre juridique leur permettant de contester leurs employeurs, de traiter les griefs, et d'obtenir des accords équitables, soulignant ainsi son importance constante dans l'élaboration des droits du travail.

La Loi sur les syndicats de 1872 a permis des avancées historiques comme la reconnaissance syndicale, la protection contre les poursuites judiciaires, et le droit de se syndiquer. Cependant, sans la capacité d'agir sur ces droits, leur impact aurait été limité. La négociation collective est ce qui différencie véritablement ces droits, transformant la reconnaissance syndicale en véritables leviers. Il ne s'agit pas seulement du droit d'exister en tant que syndicat; il s'agit

du pouvoir de négocier des changements tangibles. Alors que d'autres acquis sociaux peuvent être statiques, la négociation collective est dynamique. Elle permet à chaque génération de redéfinir ce qu'est un travail équitable, en répondant à des défis en constante évolution, comme la précarité du travail à la demande, l'automatisation, et les inégalités économiques. De cette manière, la négociation collective reste le principal acquis de la Loi sur les syndicats de 1872, garantissant que son héritage continue au rythme du paysage dynamique du monde du travail.

La Loi sur les syndicats de 1872 a marqué un tournant dans l'histoire du travail au Canada. Aucune de ses dispositions n'a eu un impact aussi durable et significatif que le droit à la négociation collective. C'est grâce à ce processus que les travailleuses et travailleurs ont trouvé leur voix, renforcé leur pouvoir et obtenu des améliorations durables dans leur vie et leur milieu de travail. Le courage des imprimeurs de Toronto en 1872 a donné lieu à des négociations collectives et est devenu le cœur du militantisme syndical, non seulement un droit, mais aussi le fondement de toutes les grandes victoires syndicales depuis lors. Pour ces raisons, je pense qu'il s'agit de l'avancée la plus importante obtenue par les travailleuses et travailleurs canadiens grâce au militantisme syndical.